

# FORMATION CONDUITE ET MAINTENANCE TRACTEUR



TAUX DE REUSSITE



TAUX D'INSERTION



TAUX DE SATISFACTION



DURÉE  
5 jours



EFFECTIF  
6 à 8 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION  
Bénéficiaire d'un financement et d'un statut de stagiaire de la formation continue



CONTACT

Lycée Privé Agricole Vallée de L' Hérault  
Chemin de Carabotte 34150 Gignac  
[www.lyceeagricole-gignac.fr](http://www.lyceeagricole-gignac.fr)  
[formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr](mailto:formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr)  
04 67 57 02 10

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La finalité de cette formation est de permettre d'acquérir les compétences nécessaire :

- Comprendre le fonctionnement mécanique général d'un tracteur
- Analyser les principales pannes et assurer son entretien
- Conduire le tracteur en respectant les règles de sécurité

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée par la voie de la formation continue, sur 5 jours :  
35 heures : 9h-12h / 13h-17h

Les parcours sont individualisés en fonction des acquis professionnels et du niveau de diplôme.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Apports théoriques

C1	Les différentes fonctions d'un tracteur : <ul style="list-style-type: none"><li>- Fonction moteur, transmission, boîte de vitesse.</li><li>- Fonction différentiel, freinage, prise de force.</li><li>- Fonction lubrification, refroidissement.</li><li>- Fonction relevage, hydraulique, direction.</li><li>- Fonction électrique démarrage et circuit de charge, tableau de bord.</li></ul>
C2	Identification des circuits et des différents éléments du tracteur.
C3	Entretien, réglages, Périodicités.

### Apports pratiques

C4	Vidanges et changement de filtres moteur et graissages divers.
C5	Changement et réparation d'une roue.
C6	Attelage, réglages, contrôle d'effort en atelier
C7	Parcours marche avant / marche arrière avec et sans attelage.
C8	Démonstration de travail du sol

## CONDITIONS D'ADMISSION - PRÉREQUIS

- Avoir un Projet Professionnel souhaitant acquérir les bases en conduite et mécanique agricole.
- Avoir participé à un entretien de recrutement
- Être titulaire du permis B
- Avoir obtenu l'accord d'un financeur (OPCO, Pôle Emploi, CPF)